

Ums



POST TENEBRAS LVX

ARRÊTÉ

relatif au chemin Isaac Anken

Du 19 mai 1961

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Vernier, en séance du 2 mai 1961, demandant l'incorporer au domaine public communal le tronçon du chemin privé du Château-Bloc compris entre le chemin de l'Usine à gaz et le chemin Isaac-Anken et de lui donner le nom de "chemin Isaac-Anken";

vu le règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931,

ARRÊTÉ :

Il est donné également le nom de "chemin Isaac-Anken" à la partie du chemin du Château-Bloc compris entre le chemin Isaac-Anken actuel et le chemin de l'Usine à gaz.

Cette dénomination entre immédiatement en vigueur.

Communiqué à :

Travaux	8 ex.
Sautier	1 ex.
Archives	1 ex.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

F. Combed

